YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 1999

DELIBERATION N°99/06/558

OBJET : CONSEIL DE QUARTIER BELLEVUE-CENTRE VILLE : Remplacement de M. Jean-Claude TONIUTTI à sa présidence.

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article 2143-2,

VU la délibération du Conseil Municipal du 4 mars 1996 décidant la création de sept conseils de quartiers, dotés de statuts de comité consultatif, et désignant les présidents desdits comités,

VU la délibération du Conseil Municipal du 17 mars 1997 désignant M. Jean-Claude TONIUTTI, en qualité de Président du conseil de quartier « Bellevue Centre Ville », en remplacement de M. Pierre SALLUSTRAU, démissionnaire,

CONSIDERANT que par courrier du 17 mai 1999, M. Jean-Claude TONIUTTI a fait part de sa démission de la présidence du conseil de quartier « Bellevue Centre Ville »,

PROCEDE, à bulletin secret, à l'élection de :

- M. François CROZET en qualité de président du conseil de quartier « Bellevue Centre Ville », en remplacement de M. Jean-Claude TONIUTTI, démissionnaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

REÇU LE
- 9 JUIN 1999
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 9 juin 1999 et de la publication le 10 juin 1999
Le Maire

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE